

Journal municipal



Une voie de choix

Juin 2024





Répertoire.....	3
Maire et conseillers municipaux	3
Responsables municipaux.....	4
Organismes	4
Compte rendu des séances du conseil.....	5
Séance ordinaire du 15 mai.....	5
Services municipaux / Autres nouvelles	6
Utilisation de l'eau potable.....	6
Taxes	6
Défi Pissenlits et parrainage d'une ruche.....	7
Bureau municipal fermé	7
Règlement concernant les chiens	7
Loisirs, culture et vie communautaire	8
Retour sur le nettoyage des berges	8
Politique de remboursement des activités non desservies.....	9
Local 0-5 ans en libre accès	9
Comité Culturel	10
Je tricote Portneuf	11
Cercle de fermières Portneuf	12
Saint-Vincent de Paul de Portneuf.....	12
Chevaliers de Colomb	12
FADOQ - Club de la Joie de Portneuf	12
Bibliothèque	13
Local des jeunes (LDJ) Portneuf.....	14
Divers.....	15

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 3 juillet 2024

Photo de la page couverture: Morgane Zaffalon



MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mario Alain, MAIRE

Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1

Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2

Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3

Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5

Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6

maire@villedeportneuf.com

418 286-3844, poste 10

jean.monfet@villedeportneuf.com

marc.rivard@villedeportneuf.com

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

joelle.genois@villedeportneuf.com

gilles.bedard@villedeportneuf.com

diane.godin@villedeportneuf.com

Comités	Représentant(e)	Représentant(e) substitut
Bibliothèque municipale et Réseau BIBLIO	Gilles Bédard	
Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP)	Mario Alain	
Comité consultatif d'urbanisme	Marc Rivard	Jean Monfet
Comité d'embellissement	Gérard Gilbert- Diane Godin	
Comité de suivi de la politique familiale et des aînés	Joëlle Genois	
Comité de santé et de sécurité au travail	Marc Rivard	
Comité du développement durable – Fonds Alcoa	Jean Monfet	
Comité des communications	Joëlle Genois	
Comité du parc immobilier municipal et du parc roulant	Marc Rivard Mario Alain	
Comité du quai et des terrains adjacents	Marc Rivard Mario Alain Diane Godin	
Comité sécurité civile	Gérard Gilbert Mario Alain	
Conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI)	Marc Rivard Mario Alain	
Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne	Jean Monfet	
Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)	Gérard Gilbert	Diane Godin
Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)	Gilles Bédard	Jean Monfet
Finances	Jean Monfet Mario Alain	
Maire suppléant	Marc Rivard	
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Mario Alain	Marc Rivard
Office municipal d'habitation du Grand Portneuf	Gilles Bédard	
Parc naturel régional de Portneuf	Mario Alain	Gérard Gilbert
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Joëlle Genois	Jean Monfet
Ressources humaines	Jean Monfet Mario Alain	
Table de concertation culture	Gérard Gilbert	
Table de concertation des Aînés de Portneuf	Diane Godin	
Voirie, Aqueduc, Égout	Gilles Bédard Mario Alain	

RESPONSABLES MUNICIPAUX

Pour joindre l'hôtel de ville: 418 286-3844

ACCUEIL

Réception, poste 10
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

TRÉSORERIE

Morgane Zaffalon, poste 14

SERVICES FINANCIERS

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Christine Brochu, poste 12

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS

Urgence, 418 284-9794

GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 11

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RÉPPI)

Francis Perron, 418 285-1207, poste 28

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818, poste 2
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Association des loisirs de Portneuf (vélo de montagne)

info.srportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Flèche de l'Archer

yvonlegault59@outlook.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

camil.j709@hotmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussièrès@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf

ndportneuf@ssvpq.org



SÉANCE ORDINAIRE DU 13 mai 2024

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024
 - 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2024
2. Période de questions
3. Finances et administration générale
 - 3.1 Approbation des comptes à payer du mois d'avril 2024
 - 3.2 Approbation du budget 2024 de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf
 - 3.3 Demande de contribution financière – CPE le Kangourou
 - 3.4 Demande de contribution financière – Relais pour la vie, Édition 2024
 - 3.5 Avis de motion et présentation du projet de règlement 292 prévoyant une dépense de 525 000 \$ pour la reconstruction de la traverse de la rivière Belle Isle sous la route du Coteau-des-Roches et un emprunt à long terme n'excédant pas 70 000 \$
 - 3.6 Autorisation de signature – Lettre d'entente sur la semaine régulière de travail du poste d'agente administrative classe 2
4. Loisirs et communications
 - 4.1 Embauche du personnel pour la saison 2024 du Camp de jour
5. Urbanisme et environnement
 - 5.1 Demande à la CPTAQ – Renouvellement de l'autorisation de la Carrière Portneuf
 - 5.2 Adoption du Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de la vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec concernant le contrôle des travaux et des usages sur le territoire de la Ville de Portneuf
 - 5.3 Embauche – Inspecteur en bâtiment et en environnement
 - 5.4 Embauche – Inspectrice en bâtiment et en environnement
 - 5.5 Autorisation de signature – Lettre d'entente sur la semaine régulière de travail d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement
6. Travaux publics et Infrastructures
 - 6.1 Appel d'offres 2024.07 – Surveillance de travaux de construction – Mandat à Stantec experts-conseils ltée
 - 6.2 Mandat de réfection de l'Hôtel de Ville – Addenda au contrat
 - 6.3 Sécurité routière sur la rue Provencher – demande au Ministère des Transports du Québec (MTQ)
7. Varia
 - 7.1 Rapport des comités
8. Deuxième période de questions
9. Levée ou ajournement de la séance





UTILISATION DE L'EAU POTABLE RÈGLEMENT 276

À l'approche de l'été, voici quelques rappels concernant notre règlement sur l'utilisation de l'eau potable.

Période d'arrosage : L'arrosage de la végétation (pelouse, haies, arbres, etc.) par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20h-23h les jours suivants dont le numéro civique est :

Pair : les lundis et jeudis

Impair : les mardis et vendredis

Il est interdit d'utiliser un système d'arrosage automatique sur le territoire de la ville de Portneuf.

Arrosage de la végétation : L'arrosage manuel de la végétation (jardin, potager, boîte à fleurs, arbre, arbuste, plate-bande) à l'aide d'un dispositif à fermeture automatique* (ex. : pistolet) est permis en tout temps sauf en période de pluie. *Dispositif à fermeture automatique : Équipement permettant de contrôler et d'arrêter le jet d'eau rapidement (ex. : pistolet).

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement : Dans le cas d'une nouvelle végétation (pelouse, plantation d'arbres ou d'arbustes et aménagement paysager), il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues pour une période de 15 jours suivant l'installation.

Dans le cas d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques, l'arrosage est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Les propriétaires doivent être en mesure de fournir une preuve d'achat des végétaux ou des semences à la demande d'une personne responsable de l'application de ce règlement.

Piscine et spa : Le remplissage d'une nouvelle piscine est permis entre 20 h-6 h. La régularisation d'un niveau d'eau d'une piscine est autorisée uniquement entre 20h et 23h. Il est toutefois permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Véhicules, entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieur d'un bâtiment : Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique (ex. : pistolet).

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment est seulement permis entre le 1^e avril et le 30 avril de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment. Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

Purgés continues : Il est interdit de laisser couler l'eau sauf si la personne chargée du présent règlement l'autorise explicitement.

Ruissellement de l'eau : Il est interdit d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines.

Advenant le non respect du règlement est passible d'une amende. **Merci de votre collaboration!**

VERSEMENT DES TAXES

La date d'échéance pour le 3^e versement des taxes est prévu le 15 juin 2024.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les collectes d'encombrants pour la Ville de Portneuf sont prévues les **17 juillet et 29 août 2024** cette année. Notez qu'en dehors des dates ciblées, il est possible de vous départir de vos objets dans l'un des écocentres de la région de Portneuf.

Pour plus d'informations sur les heures d'ouvertures:
1 866 760-2714 ou
<https://www.laregieverte.ca/ecocentres/nos-ecocentres/>

RAPPEL DÉFI PISSENLITS

Lancé en 2021 par l'entreprise Miel&Co et devenu une organisation à but non lucratif à l'automne 2023, le Défi Pissenlits s'inscrit comme une initiative d'envergure visant à sensibiliser le public à l'importance cruciale des insectes pollinisateurs pour notre écosystème. Le but du défi est de repousser la tonte de la pelouse au printemps, offrant ainsi aux pollinisateurs l'opportunité de se nourrir de pollen et de nectar provenant des pissenlits et d'autres fleurs. Cette démarche permet aux pollinisateurs d'accumuler suffisamment d'énergie pour entamer la saison de pollinisation des plantes, un processus essentiel assurant le tiers de notre approvisionnement alimentaire.

Pour plus de détails sur le défi ou pour commander votre affiche, visitez le site web : <https://defipissenlits.ca/>



PARRAINAGE D'UNE RUCHE

La Ville de Portneuf a parrainé une ruche! Et oui, vous avez bien lu. Parrainer une ruche, contribue à la création d'une nouvelle colonie d'abeilles, à la pollinisation des cultures et soutient l'environnement. Cette ruche sera placée sur les terrains de Miel & Co, entreprise située ici dans la ville de Portneuf. Imaginez, ce n'est pas moins de 50 000 petites abeilles qui vont en bénéficier!

Il y a quelques semaines, via notre page Facebook, nous avons invité la population à nous proposer des noms pour la ruche. Le nom choisi est :

Baronnie des mielleuses, un clin d'œil à notre patrimoine.

Merci à tous ceux qui ont participé et n'hésitez pas à découvrir l'entreprise Miel & Co.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Prendre note que le bureau municipal sera fermé les lundis **24 juin et 2 juillet 2024**. En dehors des journées fériées, l'horaire est le suivant :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h

RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS

Avec le retour du beau temps, nous vous invitons à porter une attention particulière à vos amis poilus avec le retour du beau temps. Les plaintes pour nuisances canines sont souvent pour un chien qui jappe, un chien qui vagabonde dans les rues ou qui se promène librement sur une propriété privée. Vos chiens ne doivent en aucun cas troubler la paix de votre voisinage par des aboiements excessifs.

Le règlement stipule que votre chien doit être attaché en tout temps, même sur votre terrain privé. Pour un chien qui aboie ou trouble la paix, et lorsqu'un chien s'aventure sur le terrain d'un voisin sans son consentement, l'amende s'élève à 200\$.

Pour terminer, il ne faut pas oublier que votre chien doit obligatoirement être enregistré à la Ville.

Merci à tous pour votre collaboration!





RETOUR SUR LE NETTOYAGE DES BERGES

Le 11 mai dernier avait lieu la seconde édition du Nettoyage des berges. Organisé par le Service des loisirs, cet événement vise non seulement à nettoyer les abords du fleuve des déchets laissés par l'homme, mais également à conscientiser la population et partager des valeurs de responsabilité et de respect de l'environnement aux plus jeunes.

Pour cette édition, c'est une quarantaine de bénévoles, dont plusieurs familles avec enfants, qui ont participé sous un soleil éclatant à donner un « grand coup de balai » aux abords du fleuve.

En 2023, c'est 730 kg de déchets qui ont été récupérés sur une zone de 1.4 km². Cette année, nous avons augmenté la superficie de travail à 4 km² et le résultat est tout aussi impressionnant. Ce n'est pas moins de 3010 kg, soit 3 tonnes de déchets qui ont été sorties des berges. Quatre fois plus que l'année dernière!

La bonne nouvelle c'est qu'il s'agit principalement de déchets lourds que nous n'avions pas pu sortir en 2023 par manque de temps ou d'outillage spécialisé : ferraille, tuyau en béton, etc. Cette année, et c'est nos bénévoles qui l'ont constaté eux-mêmes : le volume de petits déchets ménagers a véritablement diminué par rapport à 2023. Cela ne nous a tout de même pas empêchés de tomber sur des éléments assez « originaux » tels qu'une porte de maison, ou un bel escalier de patio presque entier!

Au nom du Service des loisirs, de la Ville, de ses habitants et de nos magnifiques oies blanches qui résident à Portneuf pour la saison, nous remercions chaleureusement tous les bénévoles présents pour cette corvée!

Nous souhaitons également remercier les différents partenaires qui ont contribué à cette activité :

- Le Fonds Alcoa pour les collectivités durables, venu nous informer des possibilités de financement issues d'idées citoyennes.
- La CAPSA (Organisme de bassin versant), venue nous sensibiliser aux respects de l'environnement et des cours d'eau.

- Planette.ca, venu partager aux visiteurs leurs initiatives environnementales ainsi que des produits de nettoyage 100% naturel issus de leur fabrication.
- Le restaurant La Perle du St-Laurent, ayant offert de savoureux prix de présence à nos bénévoles.
- La quincaillerie BMR Portneuf, pour avoir commandité une partie de notre équipement de nettoyage.

Nous invitons la population et les visiteurs de notre belle ville à rester vigilants et respectueux de l'environnement qui nous entoure. Nous sommes très chanceux d'avoir un cadre de vie aussi beau, entre fleuve et forêt et nous souhaitons le conserver.



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS NON DESSERVIES

Vous avez jusqu'au 30 juin prochain pour faire parvenir votre demande de remboursement pour des activités non desservies en 2023 sur le territoire de la Ville de Portneuf.

Un montant maximal de 300\$ par résident sera remboursé pour une participation à des activités offertes dans l'une des municipalités de la MRC de Portneuf.

Les documents suivants devront être fournis par le citoyen:

- Le formulaire « Activités non-desservies » disponible sur le site internet de la Ville de Portneuf, dûment complété avec vos informations;
- Un reçu officiel incluant le nom du cours, le nom du participant, le montant à payer et les dates de début et de fin de l'activité;
- Une pièce justificative démontrant le coût de l'activité pour les résidents. Ces documents doivent être fournis par le citoyen qui désire recevoir un remboursement.

À noter que la Ville de Portneuf ne sera pas tenue de compléter une demande citoyenne incomplète.

LA FORÊT NOURRICIÈRE

Envie de vous impliquer dans l'entretien de notre belle forêt nourricière ? Contactez Julien Pertin, Directeur des loisirs de la culture et de la vie communautaire :

loisirs@villedeportneuf.com.



LOCAL 0-5 ANS LE 8 JUIN 2024

Dernier samedi pour venir profiter du local 0-5 ans avant la pause cet été. En libre accès, le local est ouvert de 8 h 30 à 11 h 30 au Carrefour municipal. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Cette activité est gratuite pour les résidents ainsi que les non-résidents.



BATEAUX DE CROISIÈRE

Voici l'horaire de juin prévu pour le passage des bateaux de croisière au quai de Portneuf. Notez que cet horaire peut varier. Crédit photo : Jacques Germain



NAVIRES	PAV.	DATE	HEURES	PAS.
VOLENDAN	NLD	14 juin	19 H 30 et 20 H 30	1432
VOLENDAN	NLD	28 juin	19 H 30 et 20 H 30	1432

COMITÉ CULTUREL

En janvier dernier, l'équipe des loisirs a fait un appel à la population et aux artistes locaux pour former un nouveau comité chargé de développer le volet culturel sur notre territoire. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel et certains d'entre eux ont déjà participé aux premières réunions visant à cibler les actions à prioriser pour l'année 2024-2025.

Fort de l'expérience et de la créativité de chacun de ses membres, de nombreuses idées ont émergé de nos rencontres, mais trois d'entre elles feront l'objet d'une réflexion plus poussée en sous-groupe. Ainsi, le comité culturel est fier de vous communiquer ces idées :

1. La création d'un marché public d'art et d'artisanat
Emplacement visé : Quai de Portneuf ;
2. La création d'un lieu extérieur d'art « Land art ».
Emplacement : Parc de loisirs à déterminer ;
3. La mise à disposition ou la construction d'un local multifonctionnel dédié à l'art pour y effectuer du loisir, des expositions, des ateliers, etc. Emplacement : À déterminer.

Si l'une des idées vous interpelle et que vous désirez apporter votre contribution à la réflexion, à la bonification, ou encore à la mise en œuvre d'une idée, contactez Christine Brochu au 418 286-3844 poste 12 ou à projetsloisirs@villedeportneuf.com. Il est également possible de se joindre au comité culturel dans son ensemble.



SOCCER AVEC ACCÈS TRAVAIL PORTNEUF

Les citoyens intéressés sont invités à rejoindre le groupe d'Accès Travail Portneuf lors des rencontres hebdomadaires, tous **les dimanches de 16 h à 19 h**, sur le terrain de soccer situé au 100, rue Paquin. Peu importe votre niveau, vous êtes les bienvenus ! Et le meilleur dans tout ça : c'est entièrement gratuit !"



POLITIQUE FAMILLE ET ÂÎNÉS - APPEL À LA POPULATION

La Ville de Portneuf mettra à jour sa politique famille et aînés dans les prochains mois. Si vous désirez être consulté pour joindre vos commentaires et vos idées pour la prochaine mise à jour, veuillez donner vos coordonnées à Julien Pertin, directeur des loisirs de la culture et de la vie communautaire : loisirs@villedeportneuf.com.

Qu'est-ce qu'une Politique famille et aînés ?

Un outil pour cibler et prioriser des actions que la ville mettra en place dans les années futures afin d'agir pour les familles et les aînés. C'est par exemple :

- Investir dans des équipements ou des infrastructures;
- Améliorer la communication;
- Mettre en place des incitatifs tarifaires pour rendre accessibles certaines activités;
- Et bien d'autres.

Pour consulter la politique en vigueur, cliquez sur le lien suivant (<https://villedeportneuf.com/file-3233>) ou tapez Politique famille et aînés dans l'outil de recherche de notre site Internet villedeportneuf.com

AVEZ-VOUS VOTRE LAISSEZ-PASSER POUR LE VÉLO DE MONTAGNE ?



Pour une deuxième année, le laissez-passer est nécessaire pour les sentiers de vélo de montagne à la Base de plein air de Portneuf.

Vous pouvez vous le procurer à l'hôtel de ville durant les heures d'ouvertures ou en ligne via votre compte Accès Cité : <https://mon.accescite.net/34048/fr-ca>

Résident : 25 \$ et non-résident : 37.50 \$

À l'achat de chaque vignette, vous obtiendrez une pinte de bière gratuite de notre partenaire Brasserie La Fosse (18 ans et plus).

En vous procurant votre vignette, vous aidez à l'entretien des terrains! Merci de votre collaboration !

Je tricote au quai de Portneuf

3e édition - samedi 8 juin 2024

8 JUIN 10H À 15H

Passionné·es ou curieux·ses?

Venez tisser des liens, partager votre passion et enrichir votre savoir-faire au sein d'une communauté chaleureuse et accueillante.

 **Billet disponible maintenant** ou sur www.lepointdevente.com

Communauté de passionnés	Initiation au tricot	Confection de tricotin	Exposants d'artisans locaux
--------------------------	----------------------	------------------------	-----------------------------

Je tricote au quai de Portneuf

TABLE DE JEU VIRTUELLE

Une cinquantaine de jeux de société sur écran tactile ...

Pour tous les âges !

NOUVEAU













CERCLE DE FERMIERES PORTNEUF

Pour découvrir l'organisme, joignez-vous aux prochaines réunions des membres, qui auront lieu au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame).

Voici les dates à mettre à votre calendrier:

- Le 10 juin à 17 h 30 aura lieu Assemblée générale annuelle des membres à la Salle Paul-Benoît, Deschambault-Grondines.

De plus, des conférences et ateliers divers sont offerts régulièrement, sur demande.

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com

Tél. : 418 286-4825, 418 286-3453

Facebook : [CFQ Portneuf](#)

SAINT-VINCENT DE PAUL DE PORTNEUF

COMPTOIR VESTIMENTAIRE ÉPHÉMÈRE

Vêtements et chaussures pour enfants, adultes, de tous genres, à petits prix au profit de la Saint-Vincent de Paul de Portneuf.

Heures d'ouverture :

Les mardis et jeudis de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h. Les dates précises sont les 1er, 4 et 6 juin 2024. **Au Carrefour municipal 500, rue Notre-Dame Portneuf**

N'hésitez pas à aller visiter leur nouvelle page Facebook : [Saint-Vincent de Paul de Portneuf](#)



FADOQ - CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF

La FADOQ de Portneuf vous propose une multitude d'activités pour les 50 ans et plus. Des rencontres hebdomadaires sont organisées **tous les jeudis à 13 h** à la salle 1 du Carrefour municipal.

Pour obtenir de l'information sur le club, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079. Bienvenue à tous!

Le **lundi 17 juin** dès 10 h se déroulera l'assemblée générale du Club FADOQ. La rencontre sera suivie d'un dîner offert gratuitement aux membres qui auront réservé.

Réservez votre place auprès de Sylvie Lefebvre au 418 286-6079 ou Jacques Bédard 418 520-5060

Facebook: [Club de la Joie Portneuf Inc.](#)



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE D'OUVERTURE

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi: 10 h à 11 h 30

HORAIRE D'ÉTÉ

- Mardi: 18 h 30 à 20 h, à partir du 3 juillet!

Ouvert uniquement les mardis soirs durant la saison chaude, votre bibliothèque sera également fermée les mardis 25 juin et 27 août. L'horaire régulier sera de retour dès le 3 septembre.

PROCHAINES ACTIVITÉS

BIBLIO-MARMOT

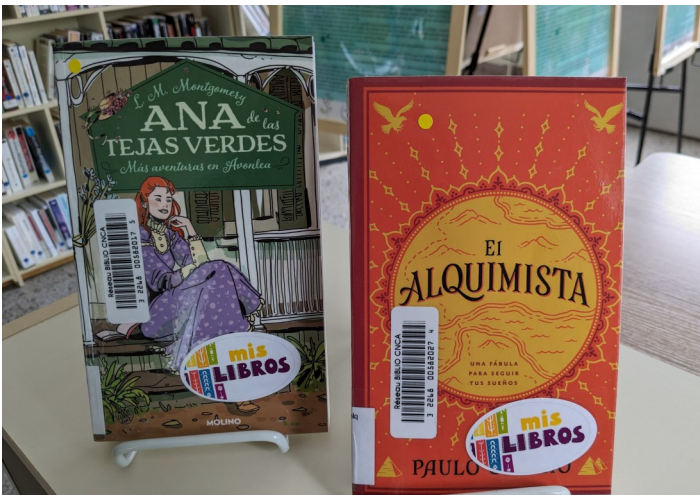
DIMANCHE 16 JUIN
9 h 30 à 11 h 00

DERNIER BRICOLAGE
AVANT LES VACANCES!



SUGGESTION DE LECTURE EN ESPAGNOL

Grâce à son partenariat avec le [Réseau-Biblio CNCA](#), la bibliothèque a reçu des ouvrages en espagnol, pour les enfants, les adolescents et plusieurs ouvrages pour les adultes. Recherchez l'étiquette « mis libros » (mes livres) sur les tablettes ou demandez-les aux bénévoles de la bibliothèque! Disponibles jusqu'en septembre.



RETOUR SUR EXPOSITION PHOTOGRAPHIES

Lors du vernissage le vendredi 17 mai dernier, plus d'une trentaine de personnes, en majorité des travailleurs étrangers œuvrant dans la MRC de Portneuf, ont participé à la soirée.

Sur place, quatre témoignages inspirants ont été livrés par des travailleurs, dont le parcours était présenté dans un photoreportage. La bibliothèque désire remercier Samuele et Fernand de [Accès Travail Portneuf](#) grâce à qui cette activité a pu être réalisée.



Sur la photographie: le travailleur étranger Miguel Ángel et Samuele Seri de Accès Travail Portneuf



Sur la photographie: Marnay, Yvan et Samuele Seri de Accès Travail Portneuf



Sur la photographie: Yolanda, William (travailleurs) et Samuele Seri de Accès Travail Portneuf

LOCAL DES JEUNES (LDJ)

HORAIRE D'OUVERTURE

- Vendredi soir (12-17 ans) : 18 h 30 à 22 h 30.
- Mercredi soir (10-12 ans) : 18 h 30 à 22 h 30, jusqu'à la fin de l'année scolaire

PROCHAINES ACTIVITÉS

Lave-auto, le samedi 8 juin prochain, de 9 h à 13 h.

PRÉ-INSCRIPTION ACTIVITÉ SPÉCIALE

Avis aux parents d'adolescents de 12 à 17 ans : il vous est maintenant possible de préinscrire votre ado à la sortie à l'Hôtel la Cité Perdue, en contactant les intervenantes du local des jeunes de Portneuf, directement sur la page Facebook: [LDJ Portneuf](#) ou [localdesjeunesp9](#).

Pour réserver la place de votre jeune à cette activité, veuillez indiquer le nom de votre enfant, ainsi que la méthode pour vous rejoindre (adresse courriel et numéro de téléphone). Un formulaire de consentement parental ainsi que les informations pour la sortie vous seront par la suite envoyés par courriel.



Sous la thématique de la jungle (jusque dans les décors des chambres), les jeunes du local pourront vivre un séjour inoubliable, accompagnés par les magnifiques lions, pensionnaires du refuge Familizoo. La mission du refuge est d'informer le grand public sur l'importance de la conservation de la faune et de la flore, ainsi que la protection des espèces animales.

La date exacte de l'activité vous sera également communiquée. Cette sortie est réservée aux jeunes citoyens de la Ville de Portneuf, âgés de 12 à 17 ans.

Cette activité est possible grâce aux activités de financement bénévoles, organisées par le local, soit le souper spaghetti ainsi que le lave-auto.

**LAVE
AUTO**



Samedi 8 juin 2024
De 9 h à 13 h
Au Carrefour municipal
500, rue Notre-Dame

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT ORGANISÉE PAR
LE LOCAL DES JEUNES DE LA VILLE DE PORTNEUF**



**Vous avez des canettes
dont vous souhaitez
vous débarrasser ?
Apportez-les !**



ACTIVITÉ DE SCIENCES CITOYENNE

Joignez-vous à nous pour en apprendre plus sur la qualité de l'eau des cours d'eau et sur les écosystèmes de votre municipalité!

Dans le cadre du projet "Citoyens en action pour la protection de l'eau et des écosystèmes", le Comité ZIP Les Deux Rives est à la recherche de citoyens de la ville de Portneuf désirant participer à une activité gratuite de sensibilisation à la qualité de l'eau.

Les citoyens intéressés (adultes et adolescents) participeront à une démonstration de pêche scientifique et ils en apprendront davantage sur la qualité de l'eau, les bandes riveraines, l'échantillonnage d'eau, les organismes vivants, les milieux humides, etc.

La sortie se fera le jeudi 18 juin de 18 h 15 à 20 h 15 au Parc ornithologique de la rue Lemay à Portneuf. Remis au lendemain en cas de météo difficile. Inscrivez l'activité à votre agenda. Pour inscription (fortement conseillée) ou pour toute information, vous pouvez visiter l'évènement Facebook ou contacter Caroline Caron par courriel au ccaron@zip2r.org ou par téléphone au 819 375-8699 poste 6. Amenez vos bottes de pluie pour marcher dans les herbiers.



FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES



MES IDÉES.
NOTRE AVENIR.



5 juin 19h : la discipline chez les 12-18 ans



Les règles entraînent souvent de grandes discussions ou argumentations avec nos ados. Ce café-rencontre vous permet d'échanger sur divers trucs pour faire de la discipline quelque chose de positif. Règles de vie, conséquences positives et négatives, choix, responsabilisation, etc. Découvrez les outils que nous présenterons lors de cette rencontre.

Offerts à nos membres seulement. L'abonnement au coût de 5\$ par année, vous donne accès à toute notre programmation! Scannez le code QR ci-contre pour vous abonner.



*Entraide
Parents*

Inscription requise au
418-684-0050 ou au
info@entraideparents.com

Dimanche
23 juin

à partir de 14 h

 Parc à bateaux,
rue Lemay

FÊTE NATIONALE DE PORTNEUF

14 h à
16 h 30

Cirque et espace famille



16 h 30
à 19 h

**Promenade en calèche
sur le quai**



17 h 30

Danse sociale Avec Jacques Bédard

18 h 30
à 21 h

Benoit Plamondon 

19 h 30
à 22 h

Cracheurs de feu

vers 22 h

Feux d'artifice

**SUR
PLACE**



*Merci à nos
partenaires*

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
ALAIN / MGM LTÉE

**COFFRAGE
GIMEX**
EXCAVATION-COFFRAGE-FINITION-MÉTAL
418-285-7335



 Massothérapie
Julie Darche

 SERVICES
DAVID GAGNON
726 BOULEVARD SAUTHIER, PORTNEUF, QC G0A 2Y0
TEL : 418-264-4438

**GEN
V**
manger
selon ses
valeurs